

Poste demandé :**Titre / horaire : Maître de conférences****Référence de la candidature: 2026/EC/FSI****Date d'ouverture de la candidature: Jeudi 14 mai 2026****Date de clôture de la candidature: Jeudi 4 juin 2026****Date souhaitée d'entrée en fonction : le 1^{er} septembre 2026****Présentation du poste :****Résumé du poste :** enseignement, recherche et services internes. De préférence, ayant des publications dans des revues indexées et/ou d'autres contributions intellectuelles.**Discipline :** sciences infirmières**Institution :** Faculté des sciences infirmières- Beyrouth**Département :** sciences infirmières**Localisation :** Campus des sciences médicales, Rue de Damas, Beyrouth**Durée du contrat :** 1^{ère} année contrat d'un an, puis contrat de 3 ans renouvelable**Profil du Poste :****Diplôme :** Doctorat d'université (PhD)**Compétences principales requises :** Le candidat recherché devra posséder une expertise confirmée en sciences infirmières ou en santé publique, une solide expérience en enseignement universitaire ainsi qu'une production scientifique reconnue. Il devra maîtriser les approches pédagogiques innovantes, démontrer une capacité à développer et diriger des projets de recherche, encadrer des étudiants aux cycles supérieurs et exercer un leadership académique affirmé. Une excellente maîtrise du français et une bonne maîtrise de l'anglais scientifique sont requises, de même qu'une maîtrise avancée des outils informatiques et des logiciels d'analyse statistique, notamment SPSS.

Le poste valorise également la capacité à contribuer à la gouvernance universitaire, à développer des collaborations interdisciplinaires et internationales et à participer au rayonnement scientifique de la Faculté. Une expérience académique internationale, une expertise en innovation pédagogique et un engagement dans des réseaux scientifiques ou des initiatives de transformation des pratiques en santé constituent des atouts importants.

Domaine de spécialisation : sciences infirmières ou santé publique**Horaire de travail (50%, 75%, 100%) : 100%****Langues :** français et anglais**Détails de la charge de l'enseignant :**

A- Enseignement prévu			
Matières à enseigner	Nombre de crédits	Charge horaire	Total nombre d'heures
Evaluation de la santé	4	28.75	115
Méthodes d'intervention infirmière	4	30	120
Epidémiologie	4	30	120
Biostatistiques	4	30	120
Soins infirmiers en situation critique	4	17.5	70
Soins infirmiers aux adultes 3	5	28.75	115
Encadrement des étudiants en stage : PMC1 (4cr) - INT1 (6cr) - PMC2 (3cr) - INT2 (6cr) - PIRU (3cr) - PMC3 (3cr) - INT3 (3cr) - PENC (3cr)	31		350

Intégration en sciences infirmières	2	6	24
Techniques de soins	2	15	60
Total			1094

Selon le code de l'enseignant (R.A. 6), une heure de cours magistral équivaut à 4 heures de travail.

B- <u>Recherche prévue</u>		
Type (encadrement d'étudiants, projets, ...etc.)	Charge horaire	Total nombre d'heures
Encadrement d'étudiants (Licence et Master)	5étdtsx20h	100
Recherche selon son champ d'expertise	1	80
total		180

C- <u>Services prévus :</u>	Charge horaire	Total nombre d'heures
<ul style="list-style-type: none"> • <u>internes (réunions pédagogiques, ...etc.)</u> • <u>externes (rayonnement externe, représentation de l'Université, ...etc.)</u> 		
- Tutorat académique - Coordination de certaines unités d'enseignement - Participation aux orientations scolaires - Participation aux jury et réunions et activités FSI, USJ - Activités académiques complémentaires incluant des missions d'encadrement pédagogique, de coordination d'unités d'enseignement et de participation aux instances institutionnelles de la FSI et de l'USJ		446

Personne(s) à contacter pour plus d'informations :

Professeur Rima SASSINE, Doyen de la faculté des sciences infirmières, rima.sassine@usj.edu.lb

Remarque :

Les candidatures seront évaluées sur l'adéquation du profil et sur les perspectives d'interaction avec les projets du département.

Les candidatures devront envoyés leurs dossiers complets par mail au srh.admin@usj.edu.lb

Références électroniques :

Site de l'USJ : <https://www.usj.edu.lb> > cf. Code de l'enseignant et du chercheur et Charte de l'USJ